



stratégie consultants



## CURSUS DE FORMATION PROFESSIONNALISANTE AUX METIERS DE L'INDUSTRIE MUSICALE ET A LA MEDIATION CULTURELLE

### ■ **Objectifs**

- Acquérir les outils théoriques, méthodologiques, réglementaires, financiers pour développer les compétences nécessaires en organisation et gestion de projets culturels.
- Capitaliser les acquis des expériences de l'industrie du spectacle par la rencontre de professionnels, constituer les premiers pôles d'intérêt du curriculum vitae pour élaborer et finaliser son projet professionnel dans la gestion de projets culturels.

### ■ **Durée et rythme**

45 semaines de formation en alternance du 8 novembre 2010 au 28 octobre 2011 inclus.  
Soit 1575 heures réparties comme suit :

La formation théorique de 350 heures (10 modules de 35 heures dont 40 heures de séances individuelles) se déroule sur 1 an au rythme d'une semaine par mois, en alternance avec 1225 heures de stages pratiques en entreprise (35 semaines)

L'alternance entre la formation théorique et la formation pratique permettra de mettre en application les acquis de la formation sur le terrain professionnel.

### ■ **Public**

Admission sur dossier (projet professionnel) et après entretien individuel.

Cette formation s'adresse aux personnes titulaires d'un bac + 2, de différents statuts (étudiants, intermittents du spectacle, congé individuel de formation, droit individuel à la formation, demandeurs d'emploi, allocataires du RMI,...) qui souhaitent s'orienter vers activité concrète d'interface entre le public et les productions culturelles : médiation culturelle, développement de projets artistiques (production de spectacles, organisation d'événements, gestion d'une entreprise culturelle...) ou accompagnement d'artistes (booking, management..)

Les salariés ont la possibilité de s'inscrire, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise ou du Droit Individuel à la Formation

## ■ **Contenu**

Le parcours de professionnalisation s'articule autour de 11 modules indispensables à une bonne connaissance du milieu culturel.

**M1 - Le cadre légal et les formes juridiques et fiscales des entreprises de spectacles vivants**

**M2 - La médiation culturelle**

**M3 - L'entrepreneur de spectacles employeur**

**M4 - La diffusion d'un spectacle vivant**

**M5 - Les salles et lieux de diffusion**

**M6 - L'organisation des tournées**

**M7 - L'élaboration du projet**

**M8 - Le déroulement du spectacle**

**M9 - La promotion et la communication dans le spectacle**

**M10 - L'aide aux spectacles vivants**

**M11 - Valorisation du projet professionnel**

## ■ **Validation de la formation**

Les participants au parcours de professionnalisation rédigeront un dossier de synthèse (mémoire) sur une action de médiation culturelle et présenteront leur travail lors d'une soutenance devant un jury de professionnels.

## ■ **Tarif**

4400 euros net de TVA (soit 12 euros l'heure de formation)

## ■ **Lieu de la formation**

CMCI 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille (métro Vieux Port - Colbert)

## ■ **Claudine AMAT, chef de projet**

DESS Responsable de formation – Université de Provence  
Certifiée Expert Formateur, Expert Ingénieur en Formation, Expert Entraîneur (coach) par l'Institut de Certification des Professionnels de la Formation (ICPF) selon la Norme AFNOR X 50-750 N° 0149 en 1998, renouvelée en 2001 et 2005 et 2008